

---

# COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

---

COMMISSION RESTREINTE DU 14/11/2023

## EXTRAIT DU PV DE LIGUE CLASSEMENT DES INSTALLATIONS

### CONFIRMATION DE NIVEAU DE CLASSEMENT

#### CHANTELOUP LES VIGNES – COMPLEXE SPORTIF DAVID DOUILLET 1 – NNI 781380101

Cette installation sportive est classée T5 PN jusqu'au 09/10/2023. Installation visitée par M. DJELLAL membre de la C.R.T.I.S., le 08/11/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 PN signée par le propriétaire le 24/10/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Rapport de visite
- A.O.P.

Elle constate les non-conformités majeures suivantes :

- Une zone de sécurité constatée ligne de touche côté tribune de 1,9m (2,50m minimum)
- Une zone de sécurité constatée ligne de but de 2,40m (2,50m minimum)
- Hauteur des buts à remettre en conformité (2,40m au lieu de 2,44m)

Elle constate aussi :

- Une mauvaise fixation des filets de but
- Un mauvais état des bancs de touche
- Une main courante incomplète

**Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. ne peut proposer un classement de cette installation et demande au gestionnaire de lever les non-conformités citées.**

#### MANTES LA JOLIE – STADE JEAN-PAUL DAVID 2 – NNI 783610102

Cette installation sportive est classée T4 SYN jusqu'au 15/09/2023.

Installation visitée par M. LEDUC membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 26/10/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN du 25/10/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Rapport de visite
- Plan de masse
- A.O.P.

Elle constate l'absence des tests insitu décennaux (date de mise à disposition : 15/09/2013 + 10 ans) ainsi qu'un plan côté de l'aire de jeu.

**Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu' 'au 15/09/2023 sous réserve de réception des tests insitu et d'un plan côté de l'aire de jeu avant le 17/05/2023. Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale**

### CLASSEMENT DES ECLAIRAGES

#### COIGNIERES – STADE ALPHONSE DAUDET 2 – NNI 781680102

L'éclairage de cette installation n'est pas classé. A la demande de la Mairie de Coignières, contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 07/11/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 16/10/2023

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 138 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.41
- Facteur d'uniformité : 0.65

**La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 14/11/2025**